



JEUNES EN POLITIQUE : LEVONS LES BARRIÈRES

Considérant que :

Nous jeunes, présents au festival Provox 2021, venant d'horizons et d'associations différentes, provenant de toute la France, hexagone et Outre-mer, déclarons :

A l'heure où les élections départementales et régionales ont enregistré une abstention massive et plus particulièrement chez les jeunes, nous pourrions vite conclure que les jeunes ne s'intéressent plus à la politique. Mais ne serait-ce pas plutôt la politique qui est décrédibilisée aujourd'hui ?

Le constat que nous faisons est que les jeunes sont très peu représentés dans le personnel politique alors qu'ils sont nombreux dans la société et qu'ils sont à la fois le présent et l'avenir. Par exemple, les problèmes liés au climat sont constamment repoussés à demain, autant dire à nous. La classe politique semble aujourd'hui déconnectée et peu à l'écoute vis-à-vis de la jeunesse. Pour autant les jeunes ont une réelle envie de changer les choses : ils sont de plus en plus engagés dans des associations, portent des propositions et ont une réelle connaissance des problématiques actuelles. La politique construit une barrière au fur et à mesure que nous avançons vers elle : nous sommes entendus mais pas réellement écoutés.

En politique, les jeunes ne sont pas pris au sérieux. De par leur âge on suppose qu'ils n'ont pas les connaissances, qu'ils ne sont pas capables de parler ou de penser par eux-mêmes. Si nous sommes souvent mis en avant pendant les campagnes électorales, jamais il ne nous est donné des places de pouvoir ou alors toujours concernant les questions de jeunesse et pas d'urbanisme, d'économie... Les organisations politiques vues de l'extérieur paraissent vite compliquées et inaccessibles et quand on est jeune on ne sait pas par quelle porte entrer. Les mouvements de jeunesse des partis politiques facilitent l'engagement mais sont aussi vite mis de côté.

Aussi quand on est jeune, bien que voulant s'engager politiquement, cela reste difficile. S'engager prend du temps, il faut se sentir légitime et prêt à s'exposer au jugement des autres et aux conséquences personnelles et professionnelles de porter ses idées. Être candidat et faire campagne demande des moyens financiers, ce qui manque aux jeunes.

Nous proposons :

MA TRÈS CHÈRE DÉMOCRATIE : LEVER LES BARRIÈRES FINANCIÈRES À L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN POLITIQUE

Notre constitution garantit à tout citoyen le droit de voter et de se présenter aux élections dès 18 ans. Or, les moins de Trente ans représentent environ trente pour-cent de la population, mais ils sont moins de zéro virgule trois pourcent d'élus. Nous pensons que cette sous-représentation, qui pose un problème démocratique, est aussi dû à la question du financement des campagnes électorales. Aujourd'hui beaucoup de jeunes ne se présentent pas faute de moyens pécuniers. A titre d'exemple, une campagne législative coute vite plusieurs milliers d'euros ; un ticket bien souvent hors d'atteinte pour des jeunes exclus des modes de financements classiques que sont les investitures partisans et les prêts bancaires.

Or, nous savons que nous avons cruellement besoins de leur présence en politique pour combattre la défiance et l'abstention des jeunes. La classe politique ne doit pas devenir une discothèque où le ticket d'entrée n'est à la portée que des habitués. Ainsi, l'État doit se porter garant de la démocratie à travers un soutien financier apporté aux candidats de moins de trente ans.

La discrimination par l'argent ne doit pas être la règle dans une démocratie moderne. Les jeunes, qui sont aujourd'hui les plus précaires, sont les premières victimes de ce système. Un soutien financier est donc nécessaire pour faciliter la présentation de candidats jeunes aux différentes élections et ainsi lutter contre la défiance qui se crée entre les jeunes et la classe politique par manque de représentation.

✓ **Nous demandons une aide au financement des campagnes électorales mise en place sur critère d'âge et financée grâce aux amendes dues par les partis politiques au titre du non-respect de la loi sur la parité.**

Ce dispositif pourrait être un financement mixte inspiré du modèle de financement des œuvres culturelles. Le candidat serait accompagné financièrement par l'Etat à hauteur de 50% de l'avance nécessaire à sa candidature ; soit au moyen d'un Prêt garanti par l'Etat, soit d'un prêt à taux zéro, soit par un financement ad hoc.

DÉVELOPPER ET SOUTENIR L'ÉDUCATION À LA PARTICIPATION CITOYENNE ACTIVE

Des outils qui existent déjà mais qui ne sont pas démocratisés

Il existe aujourd'hui des outils créés pour former les jeunes à la participation citoyenne. La valorisation de ces outils et des engagements de chacun passe notamment par les élus. Ils sont d'une grande importance pour redonner confiance en la vie politique et son actualité. Ils ont ainsi le pouvoir de montrer l'existant. Ils peuvent faire connaître au grand public des moyens de formation à la participation citoyenne pour que tous puissent en profiter. Être jeune en politique signifie pouvoir, pour un jeune et quel que soit son milieu d'origine, s'engager de manière égale.

A l'école l'EMC : un enseignement à réformer

Les jeunes ne peuvent s'engager en politique sans se sentir légitimes et avoir été formés à la citoyenneté. L'engagement s'apprend et se pense, et ceci dès le plus jeune âge. L'école, censée permettre l'éducation à la citoyenneté par les cours d'Éducation Morale et Civique ne satisfait malheureusement pas complètement cet objectif.

✓ **Nous demandons que l'éducation à la participation citoyenne soit au centre du projet éducatif, coconstruite et inventée avec les structures de l'éducation populaire.**

Un minimum d'une heure par semaine est nécessaire, et celle-ci doit être entièrement dédiée à la formation. Ensuite, l'apprentissage de l'histoire de la citoyenneté doit être complémentaire à un travail concret sur les modalités de la participation citoyenne active. Il faudrait être formé à prendre sa part dans le projet collectif de manière éclairée.

Pour cela, nous proposons d'allier l'éducation nationale à l'éducation populaire et la société civile. L'éducation populaire permettra de rendre cet enseignement ludique et de créer des rencontres avec des personnes spécialisées dans la formation à la participation citoyenne. Cette matière ne doit pas contenir un seul contenu théorique mais elle doit rapprocher les élèves des institutions dans lesquels ils ont vocation à participer.

Si l'EMC est une variable d'ajustement, ne nous étonnons pas qu'elle devienne le terreau de l'abstention, de la déconnexion et du désintérêt politiques.

Hors de l'école, aller à la rencontre de tous les jeunes

Pour être d'autant plus efficaces, il faut étendre cette formation au-delà de l'enseignement scolaire et obligatoire. Malgré la nécessité de former les élèves au cours de leur scolarité, cette formation ne doit pas s'arrêter. Nous pourrions nous adresser aux structures compétentes dans l'accompagnement des jeunes sortis des parcours scolaires comme les Maisons de la Jeunesse et de la culture ainsi qu'aux missions locales pour cibler les jeunes exclus et sortis du système éducatif. Le rôle des collectivités est aussi d'éclairer les jeunes citoyens et faire connaître leurs compétences.

- ✓ **Nous demandons le développement et le soutien des lieux d'échange, de rencontres avec les élu.e.s, et de formation citoyenne en dehors de l'école.**

Pour conclure, la loi égalité et citoyenneté de 2017 instaure diverses propositions dont le dialogue structuré qui doit permettre aux jeunes d'échanger avec les décideur-ses des différentes collectivités territoriales.

Cette mesure marque une avancée importante sur la place des jeunes sur la scène politique et plus largement dans la société.

- ✓ **Nous demandons un décret d'application qui permette de déployer la loi Égalité Citoyenneté dans tous les territoires.**

Les jeunes ne doivent plus être des outils et être instrumentalisés. Ils doivent pleinement prendre part à la parole publique et être entendu. Notre parole doit être prise en considération et doit se traduire par des actes.